

Diplôme :

Mention :

Spécialité :

Année :

GUIDE DES ÉTUDES

- 1 - Description de la formation
- 2 - Calendrier
- 3 - Maquette pédagogique
- 4 - Contenu des enseignements
- 5 - Règlement des études
- 6 - Modalités de contrôle des connaissances
- 7 - Aide à la réussite
- 8 - Équipe pédagogique de la formation
- 9 - Équipe administrative et technique
- 10 - La Bibliothèque : L'autre lieu pour réussir ses études
- 11 - Le Centre de Ressources en Langues (CRL)
- 12 - Environnement Numérique de Travail (ENT)

Département : Sciences et Techniques

GUIDE DES ÉTUDES

1 - Description de la formation

Le DEUST (Diplôme d'Etudes Universitaires de Sciences et techniques) Géosciences appliquées, Mines, Eau et Environnement est une formation universitaire courte à vocation professionnelle de niveau Bac + 2. Il a pour but de satisfaire la demande d'emplois exprimée en Nouvelle-Calédonie par les sociétés minières ou de travaux publics, les bureaux d'études et les services techniques des administrations. Ainsi, il se veut avant tout d'intérêt régional, ce qui n'empêche pas les titulaires de ce diplôme d'être opérationnels en dehors du Territoire dans un secteur d'activité similaire. Cette formation s'adresse aux étudiants d'un bon niveau général ayant un intérêt marqué pour la géologie et l'environnement.

Cette formation vise à former des Techniciens Supérieurs de niveau BAC + 2, capables d'accéder rapidement à des emplois dans les domaines de l'exploration et de l'exploitation minière, de la topographie, de la géologie appliquée et de l'environnement. Elle comporte un volume significatif de connaissances fondamentales assurant une base solide permettant par la suite une véritable évolution professionnelle ou la poursuite d'études. En effet, si le DEUST Géosciences appliquées, Mines, Eau et Environnement a pour finalité première une insertion professionnelle directe à l'issue de l'obtention du diplôme, des poursuites d'études sont possibles. Les meilleurs étudiants peuvent, s'ils le souhaitent, poursuivre leurs études en Licence professionnelle ou générale (L3), après validation des quatre semestres du DEUST par l'établissement d'accueil, et au-delà, en Master ou en école d'ingénieurs.

Le DEUST Géosciences appliquées, Mines, Eau et Environnement privilégie l'interaction entre l'université et le monde professionnel en faisant assurer plus du tiers des enseignements par des professionnels. Les disciplines enseignées permettent l'acquisition d'un large spectre de connaissances scientifiques et techniques orientées pour la plupart vers une application pratique.

L'une des spécificités de la formation est le développement du volet « outils informatiques » dont la maîtrise permet une très bonne insertion des étudiants dans les entreprises. Près de 200 heures sont consacrées aux logiciels et progiciels spécifiques à la profession (topographie, CAO, DAO, SIG, progiciels miniers). Une salle informatique dédiée permet aux étudiants de mettre en application leur savoir-faire.

Une autre priorité est la pratique régulière du terrain et la réalisation de stages en entreprise (notamment dans les sociétés minières). Outre les cours stages de découverte, chacune des deux années comporte un stage obligatoire de fin d'année (4 semaines et 6 semaines respectivement en 1^{ère} et 2^{ème} années).

GUIDE DES ÉTUDES

2 - Calendrier

Calendrier 2017 DEUST Géosciences Appliquées

Soutenances stages 2017		08 et 09 février 2017
Semestres 1 - 3		
Rentrée	S1	06 février (pré-rentrée)
	S3	13 février
suspension cours	S1 - S3	02-09 avril 04-11 juin
Révisions	S1 - S3	20 mai-28 mai
Examens 1 ^{ère} session	S1 - S3	à p. du 29 mai
Semestres 2 - 4		
Rentrée	S2 - S4	12 juin
suspension cours	S2 - S4	05-15 août
Examens 1 ^{ère} session	S2 - S4	à p. du 09 octobre
Examens 2 ^{ème} session	S1 - S3	à p. du 16 août
	S2 - S4	à p. du 20 novembre
Stages entreprise		à p. du 30 octobre
soutenances stages 2017		1 ^{ère} sem. année académ. 2018

GUIDE DES ÉTUDES

3 - Maquette pédagogique

UNC 2017
DEUST Géosciences

Sem	Code UE- Libellé UE	CNU	Code EC	Libellé EC	coef	CM	TD	TP
GMIN1-UE01 - Admissibilité au stage								
Sem 1		01	01_0116	Droit du travail	3	12	18	
Sem 1		06	06_0003	Gestion des entreprises	2		20	
Sem 1		26	26_0060	Probabilités et statistiques	2	10	12	
Sem 1		26	26_0061	Maths appliquées	2	10	18	
Sem 1		27	27_0101	Outils informatiques 1	3			20
Sem 1		28	28_0073	Physique appliquée 1	3	12	16	
Sem 1		31	31_0044	Chimie générale 1	3	18	14	
Sem 1		35	35_0080	Géologie générale 1 (planète Terre, origine, évolution)	6	22	20	
Sem 1		35	35_0081	Topographie 1	3	8	6	10
Sem 1		35	35_0082	Géotechnique 1	2	10	10	
Sem 1		36	36_0022	Gestion et protection de l'environnement	3	16	6	9
total coef : 64								
GMIN1-UE02 - Stage en entreprise								
			99stag_0118	Stage - 4 semaines	6			
total coef : 70								
GMIN3-UE01 - Admissibilité au stage								
Sem 3		32	32_0039	Chimie minérale	4	10	6	24
Sem 3		35	35_0092	Hydrogéologie	4	20	20	0
Sem 3		35	35_0016	Formation CAO-DAO 1	2	0	18	0
Sem 3		35	35_0017	Topographie 3	2	6	14	3
Sem 3		35	35_0019	Méthodes et matériels d'exploitation	3	16	14	0
Sem 3		35	35_0021	Valorisation des minerais	2	6	6	6
Sem 3		35	35_0031	Géologie du génie civil côtier	2	12	10	6
Sem 3		36	36_0026	Géomorphologie appliquée	3	12	8	9
Sem 3		36	36_0027	Géologie structurale	6	28	12	21
Sem 3		36	36_0028	Sédimentologie	3	16	6	18
total coef : 58								
GMIN3-UE02 - Stage en entreprise								
			99stag_0119	Stage - 6 semaines	6			
total coef : 64								

GUIDE DES ÉTUDES

4 - Contenu des enseignements

DEUST I

Mathématiques Appliquées.

Rappels de géométrie élémentaire; Calcul trigonométrique ; Résolution des triangles par la trigonométrie ; Notions sommaires de trigonométrie sphérique; Coordonnées cartésiennes et polaires, changements de coordonnées. Fonction d'une variable, de 2 ou 3 variables, fonctions logarithmiques et exponentielles ; Calcul intégral.

Probabilités et statistiques.

Statistiques descriptives; Probabilités élémentaires; Lois de probabilité, loi binomiale, loi normale ; Première approche de la statistique inférentielle (estimation et test).

Outils informatiques 1et 2

Notions de base d'Excel, prise en main de l'interface, fonctions et formules, organisation d'un tableau, graphes, mise en forme conditionnelle, tri des données, validation des cellules, fonctions [NB.SI](#) et RECHERCHEV, expressions régulières, filtrage des données, nommage de cellules et pages, références structurées, tableaux croisés dynamiques, macros, VBA.

Chimie générale 1 et 2.

Les équilibres chimiques; les équilibres ioniques en solution aqueuse; premier et deuxième principes de la thermodynamique; structure de l'atome; classification périodique des éléments; liaisons chimiques.

Physique appliquée 1 et 2.

Eléments d'Electronique de base pour comprendre le principe des appareils utilisés en Géosciences ; Méthodes de mesures : sismographie , gravimétrie , mesures électromagnétiques, radiochronologie ; Mécanique des roches : Statique et dynamique du solide indéformable - Applications à la géophysique et à la géotechnique ; Mécanique des fluides : Statique des fluides, capillarité ; Eléments de cinématique et de dynamique des fluides incompressibles non visqueux ; Différents types d'écoulement, notion de viscosité : Applications à l'hydrogéologie, à la sédimentologie et à la minéralurgie; Eléments d'optique géométrique: Réflexion , réfraction ,dioptré, miroir, prisme et lentilles : Application à la topographie. Ondes mécaniques et ondes électromagnétiques : Equations de propagation, réflexion réfraction, ondes stationnaires, impédance caractéristique; Optique ondulatoire: interférences et diffraction

Géologie Générale 1 et 2.

Introduction aux Sciences de la Terre, Terre et Système Solaire; Structure interne du globe terrestre (apports de la géophysique et de l'astronomie); dynamique lithosphérique; Eléments de tectonique; Eléments de minéralogie; Gisement et pétrographie des roches magmatiques; Notions de géodynamique externe : le cycle sédimentaire: altération, érosion, transport, sédimentation et diagenèse; Métamorphisme

Géologie des ressources minérales.

Aperçu général du secteur minier et de l'industrie minérale. Ressources minérales non-métalliques (énergies fossiles, géothermie, matériaux de carrière). Ressources minérales métalliques, typologie, gisements de basse température et supergènes ; gisements plutoniques, volcaniques et hydrothermaux. TP-TD : Visite d'une carrière de granulats et d'une exploitation minière.

Topographie 1 et 2.

Principe, lecture et établissement des cartes et profils topographiques; report d'un point sur une carte; relevé topographique sommaire; Implantation d'un point sur le terrain à partir de sa position sur un plan; notions d'arpentage; implantation d'une piste à pente donnée; planimétrie de surfaces (estimation de ressources minières potentielles); notions de triangulation et de photo restitution; pratique des outils de la topographie.

Gestion des entreprises .

L'économie de la Nouvelle-Calédonie et ses spécificités ; Sociologie de l'organisation de l'entreprise; gestion financière de l'entreprise et introduction à la comptabilité analytique : calcul des coûts de revient.

Droit du travail, législation minière et sécurité.

Législation, sécurité et inspection du travail; Législation minière et environnement, règles d'exploitation minière. Initiation aux gestes fondamentaux de la sécurité en entreprise.

Techniques d'expression écrite et orale

Rédaction de rapports; techniques audiovisuelles; recherche bibliographique; réalisation d'un travail personnel sur un thème géologique.

Anglais.

Expression écrite et orale, rédaction de rapports, anglais scientifique.

Géotechnique 1 et 2

Fondements théoriques de la Mécanique des sols et des roches ; Les propriétés physiques des milieux naturels ; Classification des sols; Essais de laboratoire.

Essais in situ (pénétrométrie, pressiométrie, scissométrie); Mouvements de versants ; Techniques diagaphiques; Géologie appliquée aux travaux de l'ingénieur : application aux routes et au cas des pistes minières.

Gestion - Protection de l'environnement

Environnements des sites miniers (protection, réhabilitation) ; Inventaire des sous-produits de l'activité humaine ou animale et impact de leurs effets sur le milieu naturel ou urbanisé, Législations antipollution, Etudes d'impact ; Dossiers d'installations classées : normes et nomenclatures, solutions techniques individuelles et collectives.

Méthodes d'échantillonnage

Théorie de l'échantillonnage, loi de Gy; méthodes d'échantillonnage en écoulement continu, échantillonnage des minerais en place (sondages, rainurage, échantillonnage géochimique), quartage, abaques et calculs pratiques, plan d'échantillonnage

Géologie de terrain 1

Initiation à la cartographie géologique, stage de terrain de 2 jours. Stage de découverte sur site minier 5 jours

Géodynamique externe.

Enveloppes fluides de la Terre, structure, composition. Bilan radiatif, circulations. Cycles de l'eau et du carbone. Paramètres du climat. Outils de la climatologie, variabilité climatique actuelle. Enjeux environnementaux. Interactions eau-roche, hydrolyse minérale, formation des sols et des sédiments. Sortie pédagogique ½ j. : première approche de la géologie sur le terrain : altération, érosion et sédimentation actuels (des latérites au lagon)

Stage en entreprise (4 semaines)

4 semaines de stage en entreprise. L'objectif est une immersion dans le milieu professionnel et une sensibilisation au travail en entreprise. L'évaluation est faite à partir de trois notes : évaluation du maître de stage (coeff. 1), rapport écrit (coeff. 2) et soutenance orale (coeff. 3).

DEUST II

Chimie minérale.

Propriétés générales des éléments chimiques ; Réseaux cristallins, ioniques, métalliques, covalents, moléculaires; Analyse qualitative et quantitative.

Minéralogie appliquée.

Textures macroscopiques et minéralogie des roches cristallines. Notions d'anisotropie optique, pléochroïsme, biréfringence, indice. Identification des minéraux et textures courantes. Etude descriptive des principales familles de roches cristallines au microscope à lumière polarisée transmise.

Sédimentologie

Notions de géodynamique externe, le cycle sédimentaire ; Classification et méthodes d'études ; Les milieux de sédimentation.

Géologie Structurale

Principes de stratigraphie et chronologie géologique; éléments de tectonique et analyse structurale; techniques de représentation cartographique.

Géologie de terrain 2

Réalisation par équipes de trois d'une carte géologique au 1/2 000è en terrain sédimentaire (4j) et/ou en terrain minier (2j). Notice explicative. Transfert de la carte sur SIG

Géologie de la Nouvelle Calédonie et du Pacifique sud-ouest

Géologie de la Nouvelle Calédonie dans son cadre régional. Cadre géologique et géomorphologique des gisements de nickel.

6 jours sur le terrain : Tour de Nouvelle Calédonie (4 jours) + Géologie et géomorphologie du massif du Sud (2x1 jour).

Formation CAO-DAO 1 J 2

Initiation à la CAO-DAO, Formation sur AUTOCAD. Création d'entités 2D : primitives et objets évolués ; Modification et édition des entités ; Initiation aux techniques de personnalisation d'AUTOCAD : script, autolisp, Approche 3D et rendus.

Géomorphologie appliquée

Formation et évolution des reliefs en relation avec le climat, la lithologie et la structure. Application à la prospection minière. Stéréo-interprétation de l'imagerie aérienne.

Cartographie numérique, SIG

Principes généraux des SIG, données spatialisées, bases de données, cartographie vectorielle. Mise en forme de la carte géologique réalisée dans le cadre de l'UE Géologie de terrain 2

Topographie 3

Topographie informatisée. Revoir et approfondir les bases de la topographie classique ; Initiation aux techniques nouvelles du levé codifié et applications sur le terrain ; Initiation aux techniques modernes de traitement des données, prise en main du logiciel SDRCAD ; Découverte et étude des appareils modernes en topographie : stations complètes, enregistreurs de données automatiques PSION ; Etudes de problèmes spécifiques : positionnement de points inaccessibles (intersection de droites), mise en place de moyens de contrôle (calcul de V0, de polygonale)

Prospection minière et techniques de sondage

Tranchées, forages et sondages. Prospection préliminaire; Prospection d'avant projet et prospection de projets: choix des techniques et des mailles de sondage, échantillonnage, analyse, incidence de la récupération sur l'estimation des ressources et des réserves, logging géologique, analyses in situ des métaux de base, assistance à l'exploitation, Estimation des ressources et réserves minières. Facteurs techniques et économiques, Caractéristiques statistiques d'un gisement.

Géophysique Appliquée

Introduction à la géophysique, Prospection électrique, Sismique réfraction et réflexion. Etudes de cas synthétiques.

Méthodes et matériels d'exploitation

Moteurs thermiques et hydrauliques, engins mobiles, matériel de sondage et accessoires, installations fixes; conditions optima d'utilisation; entretien et gestion du matériel; Méthodes d'exploitation (travaux préparatoires, extraction et abattage, production de minerai marchand, manutention, évacuation, stockage); climatologie et exploitation; bilan et rentabilité; notions générales sur l'exploitation souterraine.

Valorisation des minerais

Concassage; tri granulométrie, criblage, sédimentation, élutriation; séparations gravimétriques en milieu dense (tables à secousses, spirales d'Humphreys, densimètres, liqueurs denses; séparation magnétique; flottation; tri par "Ore sorters"; procédés industriels: applications à la métallurgie du nickel.

Hydrogéologie

Le cycle de l'eau. Notions d'hydrodynamique souterraine : loi de Darcy et corollaires; Caractéristiques des nappes aquifères; Recherche et exploitation des nappes aquifères ; Essais hydrogéologiques, forages et puits ; Pollution; Qualité des eaux souterraines;

Géologie du Génie Civil Côtier

Reconnaitances et études préliminaires aux travaux maritimes; Méthodes et techniques de l'océanogéologie appliquée : prélèvements, acoustique sédimentaire, océanographie physique, positionnement en domaine littoral.

Initiation au (D.)G.P.S. (Global Positioning System)

Historique et bases fondamentales des systèmes G.P.S. et D.G.P.S. Capteurs et enregistreurs de données; Mise en station et protocoles de mesures; Corrections en mode différentiel; Initiation à l'utilisation des progiciels PATHFINDER et T.G.O.; Etude de cas.

Progiciels Miniers

Surpac. Prise en main

Stage en entreprise (6 semaines)

6 semaines de stage en entreprise. Au cours de ce stage les étudiants sont amenés à finaliser un projet précis au sein de l'entreprise. L'évaluation est faite à partir de trois notes : évaluation du maître de stage, rapport écrit et soutenance orale.

GUIDE DES ÉTUDES

5 - Règlement des études

Le DEUST Géosciences Appliquées est une formation à finalité professionnelle où l'accent a été mis sur les contenus directement applicables de façon à rendre les étudiants opérationnels, sans pour autant négliger les fondamentaux. Les contenus professionnels assurés par des cadres de l'industrie minière, des services techniques ou des bureaux d'études représentent 30% du volume total des enseignements.

Modalités d'admission

L'accès au DEUST 1 est sauf exception, réservé aux titulaires d'un baccalauréat scientifique, dans la limite de 20 places. La mise en œuvre du numerus clausus est assurée par l'instruction d'un dossier de candidature par une commission constituée d'enseignants de géologie, et de professionnels des secteurs d'activité concernés. Le dossier comporte les relevés de notes de 1^{ère}, terminale et du baccalauréat ainsi qu'une lettre de motivation manuscrite.

Les titulaires d'une licence mention SVTE ayant suivi l'un des parcours SE ou SVT peuvent solliciter leur admission en deuxième année du DEUST Géosciences Appliquées; ils devront éventuellement suivre en complément les matières de première année qui leur seront indiquées par l'équipe pédagogique du DEUST

Assiduité

La présence aux cours, T.D. et T.P. et aux évaluations est strictement obligatoire et un appel des étudiants sera pratiqué à chaque séance. Toute absence doit être justifiée par la remise d'un certificat dans un délai de soixante douze heures au secrétariat de département qui le transmet après visa au responsable de formation. Il appartient à ce dernier d'apprécier la validité de la justification fournie, Au-delà d'une absence injustifiée par matière, l'étudiant absent obtient la note de « 0 » au contrôle continu de cette matière. Les conséquences d'une absence justifiée sont laissées à l'appréciation de l'enseignant responsable de l'évaluation.

Toute absence à un examen terminal (écrit ou oral), quelle que soit la session, entraîne l'attribution de la note de « 0 » à cette épreuve.

Le cas des étudiants salariés est examiné par l'équipe pédagogique en fonction des dossiers et des aménagements peuvent être apportés au régime général des études. Ainsi, les étudiants déjà engagés dans la vie professionnelle pourront être autorisés à préparer en deux ans chacune des 1^{ère} et 2^{ème} année du D.E.U.S.T. Géosciences Appliquées, et chaque matière peut constituer une unité d'enseignement capitalisable d'une année à l'autre.

Stages

Chaque année de formation comporte un stage d'application en entreprise effectué durant la période de novembre à janvier. Seuls sont admis à effectuer le stage les étudiants qui ont atteint la moyenne générale à l'issue de l'une ou l'autre des deux sessions d'examens. Les délibérations du jury final sont organisées début février, après la présentation orale des stages. Dans l'intervalle, après chaque période d'examens, se tient un jury intermédiaire, de façon à pouvoir informer les étudiants des notes obtenues et leur indiquer les matières à repasser en seconde session.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier (CC) soit par un examen terminal (ET), soit par ces deux modes de contrôle combinés (CC + ET).

CONTROLE CONTINU

Le mode du contrôle continu et régulier fait l'objet autant que possible d'une application prioritaire. Le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations pour les EC évalués uniquement en contrôle continu.

Les contrôles continus sont organisés de façon régulière au cours des enseignements, il n'y a pas de créneaux spécifiques ménagés à cet effet.

A/ CONTROLE CONTINU DES ENSEIGNEMENTS THEORIQUES

La note finale de contrôle continu est la moyenne des notes obtenues aux interrogations écrites ou orales réalisées dans le cadre des cours ou des travaux dirigés quelle que soit la matière. Ces interrogations peuvent survenir à tout moment sans que les étudiants en soient nécessairement prévenus. La note de contrôle continu peut être complétée par des notes d'oral et de tous travaux que l'enseignant jugera opportun. Selon les matières, la note de CC sera reportée en deuxième session, ou bien remplacée par une épreuve écrite

B/ CONTROLE CONTINU DES ENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Les travaux pratiques sont évalués en contrôle continu. La note finale est alors la moyenne des notes obtenues au cours des séances de TP. La note de TP est conservée pour la seconde session.

EXAMENS FINAUX

A/ PREMIERE SESSION

La première session d'examens est organisée à l'issue de chacun des deux semestres d'enseignement, après une semaine de révision selon un calendrier d'épreuves identique à celui du département des Sciences et Technologies et qui sera porté à la connaissance des étudiants par voie d'affichage au minimum 15 jours à l'avance.

Pour chaque matière comportant un contrôle continu et un examen final, le CC compte pour un tiers et l'examen pour deux tiers de la note finale. En cas d'absence à une épreuve d'examen, la note sera zéro quelle qu'en soit la raison.

A l'issue de la première session des semestres 1 et 3 se tient un jury intermédiaire constitué des membres du jury du DEUST, destiné à arrêter les notes obtenues dans chacune des matières de façon à pouvoir indiquer aux étudiants celles qu'ils doivent présenter en deuxième session.

A l'issue des semestres 2 et 4 se tient un jury d'admissibilité destiné à valider l'admissibilité au stage en entreprise. Les candidats seront déclarés admissibles et autorisés à effectuer leur stage en entreprise à l'issue de la première session si la moyenne compensée des deux semestres de l'année est supérieure ou égale à 10/20.

B/ SECONDE SESSION

En raison du découpage des enseignements en semestres et de la compensation annuelle des notes, les étudiants doivent présenter à la 2^{ème} session des 1^{er} et 3^{ème} semestres toutes les matières dont la note moyenne est <10/20 à l'issue de la 1^{ère} session du semestre correspondant. En cas d'absence à une épreuve d'examen, la note sera zéro quelle qu'en soit la raison. A l'issue de la seconde session, c'est la meilleure note des deux sessions qui sera retenue en définitive.

Les notes de CC de TP (contrôle continu pratique) obtenues à la 1^{ère} session, sont conservées pour la 2^{ème} session.

Pour les matières qui n'ont été évaluées qu'en CC lors de la première session (contrôle continu théorique), une épreuve d'examen peut être organisée en seconde session.

Dès lors qu'un étudiant a obtenu une note moyenne $\geq 10/20$ dans une matière, cette note est conservée et il n'a pas à représenter cette matière en seconde session.

En raison de la compensation annuelle, après le jury de 1^{ère} session des semestres 2 et 4 (jury d'admissibilité), les notes obtenues à la deuxième session des 1^{er} et 3^{ème} semestres ne sont pas prises en compte si l'étudiant est déclaré admissible à la première session.

Les candidats seront déclarés admissibles et autorisés à effectuer leur stage en entreprise à l'issue de la deuxième session si la moyenne globale de l'ensemble des notes de l'année (avec leurs coefficients respectifs) est supérieure ou égale à 10/20.

PROGRESSION ET ACQUISITION DU DIPLOME

Le passage en seconde année est conditionné à l'obtention de la note moyenne de 10/20 à l'ensemble des matières de la première année (stage inclus) affectées de leurs coefficients.

Le diplôme du DEUST est acquis dès lors que la moyenne générale de 10/20 est obtenue sur l'ensemble des notes de la deuxième année (stage inclus) affectées de leurs coefficients.

La mention Assez Bien est accordée si la moyenne générale des semestres 3 et 4 stage inclus est $\geq 12/20$

La mention Bien est accordée si la moyenne générale des semestres 3 et 4 stage inclus est $\geq 14/20$

La mention Très Bien est accordée si la moyenne générale des semestres 3 et 4 stage inclus est $\geq 16/20$

REDOUBLEMENT

Les étudiants ayant échoué aux épreuves écrites de première et deuxième sessions, ne sont pas admis à redoubler de plein droit. Afin de solliciter un redoublement, ils devront déposer une demande écrite auprès du responsable pédagogique. Les demandes de redoublement sont examinées par la commission d'admission qui transmet son avis au Président de l'université.

En situation de redoublement, l'étudiant ne conserve aucun bénéfice de l'année précédente

Sauf dérogation exceptionnelle, le redoublement n'est autorisé en deuxième année que si l'étudiant n'a pas déjà redoublé la première année. Toute dérogation doit faire l'objet d'une demande écrite adressée avec les pièces justificatives, au Président de l'Université de la Nouvelle-Calédonie.

REORIENTATION

Une réorientation des étudiants du DEUST vers la licence SVTE est possible en fin de 1^{ère} année, les étudiants concernés doivent prendre l'attache du responsable pédagogique de la licence précitée.

L'accès des étudiants aux salles des examens terminaux

Les candidats sont informés par voie d'affichage quinze jours avant les épreuves.

Les candidats doivent se présenter sur le lieu de l'examen trente minutes avant le début de chaque épreuve.

Pour être autorisé à composer, un étudiant doit présenter sa carte d'étudiant ou, à défaut, une pièce d'identité.

L'accès de la salle d'examen est autorisé à tout candidat qui se présente dans les trente minutes après l'ouverture de l'enveloppe contenant les sujets. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé au candidat concerné. Mention du retard et des circonstances sera portée sur le procès-verbal d'épreuve.

Les étudiants ne conservent avec eux que les documents et matériels éventuellement autorisés et notifiés sur le sujet de l'épreuve. Notamment, les téléphones portables et objets connectés ne sont pas autorisés même en qualité d'horloge. Les sacs, porte-documents, cartables, téléphones, écouteurs, trousse, etc. sont placés à l'endroit indiqué par les surveillants de salle.

En cas de retards prévisibles d'étudiants pour accéder aux salles d'examen (grève des transports par exemple), à moins que la réglementation de l'examen ne s'y oppose, le président du jury du semestre concerné ou son représentant peut décider de retarder le commencement de l'épreuve ou de la reporter à une date ultérieure.

Sauf cas de force majeure, dès que les sujets sont distribués, aucun candidat n'est autorisé à se déplacer et à quitter la salle avant l'expiration de la première heure même s'il rend une copie blanche.

Si l'épreuve dure une heure, aucune sortie n'est autorisée.

Si les candidats qui demandent à quitter provisoirement la salle y sont autorisés, ils ne sortent qu'un par un et accompagnés d'un surveillant.

L'étudiant ne peut user d'aucun moyen de communication (téléphone portable, etc.), ni au cours de l'épreuve, ni à l'occasion d'une sortie momentanée.

Le jury

Chaque année, la composition des jurys des semestres, titres, grades de licence est arrêtée par le président de l'UNC, sur proposition du directeur de département.

La composition est rendue publique notamment sous forme d'un affichage.

Les délibérations de jury

Le jury délibère souverainement dans le respect de la réglementation en vigueur.

Le jury délibère et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque session de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE, des EC, la validation des semestres de parcours type et, le cas échéant, sur la progression de l'étudiant en année supérieure.

Lors de ses délibérations le jury peut attribuer des points de jury.

Un procès-verbal, notifiant l'obtention ou non du semestre et/ou diplôme est établi après chaque délibération. Ce document daté et signé par le président de jury est porté à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Tout étudiant dispose d'un délai de 3 mois à compter de l'affichage des résultats pour contester, par lettre, la délibération de jury par recours gracieux auprès du président de l'UNC.

L'attribution de la mention

Aucune mention n'est attribuée aux semestres, aux UE comme aux EC mais des mentions sont attribuées aux diplômes :

- Mention « Très bien » : Moyenne $\geq 16/20$,
- Mention « Bien » : Moyenne $\geq 14/20$ et $< 16/20$
- Mention « Assez bien » : Moyenne $\geq 12/20$ et $< 14/20$
- Mention « Passable » : Moyenne ≥ 10 et $< 12/20$

La délivrance du diplôme

Le DEUST est délivré par le jury compétent après l'obtention des 2 années d'enseignement.

Une attestation de réussite est fournie trois semaines au plus tard après la proclamation des résultats.

Les relevés de notes officiels, signés par le président de l'UNC ou son délégataire, sont délivrés à la fin de l'année universitaire.

La délivrance du diplôme et de l'annexe descriptive au diplôme, réalisée par la DEVE doit impérativement intervenir dans un délai inférieur à six mois après la proclamation des résultats définitifs.

La délivrance des diplômes, de même que le transfert du dossier administratif de l'étudiant vers une autre université, ne pourra intervenir que si l'étudiant est en règle avec tous les services de l'UNC, comme par exemple la bibliothèque universitaire.

Modalités d'enseignement et d'évaluation adaptés aux étudiants bénéficiant d'un statut spécifique

L'Université de la Nouvelle-Calédonie offre des modalités pédagogiques prenant en compte les besoins de publics étudiants ayant des contraintes particulières.

Ce régime spécifique inclut des modalités pédagogiques appropriées (aménagement des emplois du temps et des rythmes d'études, choix du mode de contrôle des connaissances, etc.). L'étudiant concerné peut bénéficier d'une dispense d'assiduité aux enseignements et/ou aux travaux dirigés.

Les étudiants concernés bénéficient au besoin des deux sessions d'évaluation prévues par la réglementation.

L'étudiant peut également demander à bénéficier de l'étalement de sa formation.

Il appartient à l'étudiant concerné de solliciter par écrit un rendez-vous avec le responsable de sa formation pour faire état de ses contraintes et rechercher les adaptations que l'université peut rendre possibles en vue de favoriser sa réussite. Une offre pédagogique adaptée est mise en œuvre à cette fin avec l'étudiant. Elle vise à favoriser la réussite de l'étudiant. Elle récapitule d'une part les aménagements d'études mis en place par les enseignants et d'autre part les engagements pris par l'étudiant.

Ce document est systématiquement transmis au secrétariat du département et à la DEVE de l'UNC.

L'étudiant se doit d'avertir le secrétariat et la DEVE de tout changement de situation dans un délai d'une semaine pour un nouvel examen de cette situation.

Sont notamment mis en place des dispositifs particuliers pour les publics à statut spécifique suivants (liste non exhaustive) :

- Étudiants exerçant une activité salariée ou professionnelle ;
- Étudiants chargés de famille ;
- Étudiants souffrant d'un handicap ;
- Étudiants internationaux en contrat d'échange ;
- Étudiants incarcérés ou soumis à une peine restrictive de liberté.

Sanction disciplinaire

Atteinte au bon fonctionnement de l'UNC :

Tout usager auteur ou complice d'un fait de nature à porter atteinte à l'ordre ou au bon fonctionnement de l'établissement est passible de poursuites disciplinaires.

Fraude :

Toute fraude, y compris notamment le plagiat ou la falsification de documents officiels tels que les certificats médicaux, est passible de poursuites disciplinaires et de poursuites pénales. Cette disposition concerne toutes les épreuves que les étudiants sont amenés à passer, quelles qu'en soient la nature et les modalités d'organisation, notamment :

- travaux dirigés, travaux pratiques ou examens tant oraux qu'écrits ;
- différentes tâches données aux étudiants dans le cadre du contrôle continu ;
- mémoires ;
- rapports de stage.

Dans l'attente de la décision de la section disciplinaire, l'épreuve est évaluée dans les mêmes conditions que pour les autres candidats. Le jury ne peut pas attribuer la note zéro en raison d'un soupçon de fraude. Il délibère sur les résultats de l'étudiant suspecté de fraude dans les mêmes conditions que pour tout autre candidat. Cependant, la note obtenue n'est pas communiquée à l'étudiant.

Aucune attestation de réussite ni relevé de notes ne peut lui être délivré, aucune inscription dans un établissement d'enseignement supérieur public n'est possible, avant que la section disciplinaire n'ait statué sur son cas.

Les sanctions disciplinaires applicables aux étudiants sont :

- l'avertissement ;
- le blâme ;

- l'exclusion de l'UNC pour une durée maximum de 5 ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
- l'exclusion définitive de l'UNC ;
- l'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;
- l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Le plagiat

Le plagiat consiste à s'approprier le contenu d'un travail créatif d'autrui (mots, images, tableaux, graphiques, sons, etc.) et à le présenter sien, sans en mentionner la source.

Toute édition d'écrits, de composition musicale, de dessin, de peinture ou de toute autre production, imprimée ou gravée en entier ou en partie, au mépris des lois et règlements relatifs à la propriété des auteurs, est une contrefaçon (article L. 335-2 du code de la propriété intellectuelle).

La contrefaçon est un délit au sens des articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Les étudiants et les stagiaires de la formation continue s'engagent à ne pas commettre de plagiat, ni de contrefaçon, dans leurs travaux quels qu'ils soient et notamment : devoirs et/ou épreuves en contrôle continu, mémoires et travaux de doctorat.

Sont tolérées sans nécessité de demander le consentement de l'auteur : les reproductions de courts extraits de travaux préexistants en vue d'illustration, sous réserve que soit indiqué clairement le nom de l'auteur et la source (article L. 122-5 du code de la propriété intellectuelle).

Afin d'éviter le plagiat ou la contrefaçon, les étudiants et les stagiaires de la formation continue s'engagent à citer explicitement par des guillemets, l'origine et la provenance de toute information issue dans les travaux qu'ils utilisent.

La citation des sources est obligatoire dès qu'il est fait référence à l'idée, à l'opinion ou à la théorie d'une autre personne ; à chaque utilisation de données, résultats, illustrations d'autrui ; à chaque citation textuelle de paroles ou d'écrits d'autrui.

L'UNC se réserve le droit de rechercher systématiquement les tentatives de plagiat par l'utilisation d'un logiciel de détection de plagiat. Les étudiants et les stagiaires de la formation continue s'engagent à communiquer, sur simple demande de l'Université, une version numérique de leur document, afin de permettre cette détection.

Délivrance Carte Sup'

La Carte Sup', votre carte étudiant

Carte valable durant la durée des études à l'UNC, la Carte Sup' atteste du statut d'étudiant. Elle est délivrée gratuitement lors de l'inscription administrative. Cependant en cas de perte, de vol ou de dégradation, une nouvelle carte sera émise après demande écrite adressée au Président de l'UNC, et sous réserve du règlement de 1.500 FCFP auprès de l'agence comptable.

La Carte Sup' est nominative et strictement personnelle.

Elle permet d'emprunter des livres à la Bibliothèque, elle remplace le ticket restaurant ; elle intègre le porte-monnaie électronique permettant l'achat des tickets R.U., le paiement des photocopies, des impressions. Les bornes mises à disposition des étudiants permettent de recharger la Carte Sup' et

d'obtenir le relevé des consommations, ainsi que divers documents administratifs (certificat de scolarité par exemple). La Carte Sup' permet également le contrôle d'assiduité aux enseignements et aux évaluations via une borne installée dans les salles de cours. Elle gère le contrôle d'accès à certains locaux d'enseignement et de recherche.

En conséquence, toute utilisation frauduleuse ou action dans le but de régulariser une situation frauduleuse après un échange, un prêt ou une falsification de la Carte Sup' serait passible de poursuites disciplinaires, tant pour l'étudiant concerné que son ou ses éventuels complices.

GUIDE DES ÉTUDES

6 - Modalités de contrôle des connaissances

Semestre 1**Formules 1^{ère} Session****Formules 2^{ème} Session**

Probabilités et statistiques

 $(CC+2*E1)/3$ $\max(E2, (CC+2*E1)/3)$

Maths appliquées

 $(CC+2*E1)/3$ $\max(E2, (CC+2*E1)/3)$

Physique appliquée 1

 $(CC+2*E1)/3$ $\max(E2, (CC+2*E1)/3)$

Chimie générale 1

E1

 $\max(E1,E2)$

Géologie générale 1

 $(CC+2*E1)/3$ $(CC+2*\max(E1;E2))/3$

Topographie 1

E1

 $\max(E1,E2)$

Droit du travail

E1

 $\max(E1,E2)$

Gestion et protection de l'environnement

CC

CC

Gestion des entreprises

CC

 $\max(CC,E2)$

Géotechnique 1

 $(CC+2*E1)/3$ $(CC+2*\max(E1;E2))/3$

Outils informatiques 1

TP

TP

Semestre 2	Formules 1 ^{ère} Session	Formules 2 ^{ème} Session
Chimie générale 2 (réactions en solution)	$(TP+2*E1)/3$	$(TP+2*MAX(E1;E2))/3$
Anglais scientifique 1	CC	CC
Techniques d'expression écrite et orale	CC	CC
Physique appliquée 2	$(TP+2*(CC+2*E1)/3)/3$	$(TP+2*MAX(E2;(CC+2*E1)/3))/3$
Géotechnique 2	$(CC+2*E1)/3$	$\max(E2, (CC+2*E1)/3)$
Géologie générale 2	$(TP+2*E1)/3$	$(TP+2*MAX(E1;E2))/3$
Géologie des ressources minérales	$(TP+2*E1)/3$	$(TP+2*MAX(E1;E2))/3$
Géologie de terrain 1 (cartographie) + stage d'observation sur mine (5j)	TP	TP
Topographie 2	E1	$\max(E1,E2)$
Outils informatiques 2	TP	TP
Géodynamique externe	E1	$\max(E1,E2)$
Stage en entreprise 4 semaines	$NF=((Nstage+(2Nrapport)+(3Noral))/6)$	

Semestre 3**Formules 1^{ère} Session****Formules 2^{ème} Session**

Hydrogéologie

$$(CC+2*E1)/3$$

$$\max(E2, (CC+2*E1)/3)$$

Géomorphologie

$$(TP+2*E1)/3$$

$$(TP+2*\max(E1, E2))/3$$

Chimie minérale

$$(TP+E1)/2$$

$$(TP+\max(E1, E2))/2$$

Géologie structurale

$$(TP+2*E1)/3$$

$$(TP+2*\max(E1, E2))/3$$

Formation CAO-DAO 1

$$CC$$

$$CC$$

Topographie 3

$$E1$$

$$\max(E1, E2)$$

Méthodes et matériels d'exploitation

$$(CC+2*E1)/3$$

$$\max(E2, (CC+2*E1)/3)$$

Valorisation des minerais

$$(CC+2*E1)/3$$

$$\max(E2, (CC+2*E1)/3)$$

Géologie du génie civil côtier

$$(CC+2*E1)/3$$

$$\max(E2, (CC+2*E1)/3)$$

Sédimentologie

$$(CC+2*E1)/3$$

$$\max(E2, (CC+2*E1)/3)$$

Semestre 4**Formules 1^{ère} Session****Formules 2^{ème} Session**

Prospection minière et techniques de sondage

$$(CC+2*E1)/3$$

$$\max(E2, (CC+2*E1)/3)$$

Progiciels miniers 1

CC

$$\max(CC,E2)$$

Cartographie numérique et SIG

CC

CC

Géologie de la NC et du Pacifique SW
(dont 6 j sur le terrain)

$$(TP+E1)/2$$

$$(TP+\max(E1, E2))/2$$

Initiation GPS

TP

$$\max(TP,E2)$$

Géologie de terrain 2 (Cartographie)

TP

TP

Géophysique appliquée

TP

$$\max(TP,E2)$$

Minéralogie appliquée

$$(TP+2*E1)/3$$

$$(TP+2*\max(E1, E2))/3$$

Formation CAO-DAO 2

TP

TP

Méthodes d'échantillonnage

$$(CC+2*E1)/3$$

$$\max(E2, (CC+2*E1)/3)$$

Topographie 4

E1

$$\max(E1,E2)$$

Stage en entreprise 6 semaines

$$NF=((Nstage+(2Nrapport)+(3Noral))/6)$$

GUIDE DES ÉTUDES

7 - Aide à la réussite

GUIDE DES ÉTUDES

8 - Équipe pédagogique de la formation

Le responsable pédagogique pour 2017 est le Professeur Michel ALLENBACH

Principaux Intervenants académiques

Allenbach	Michel	Pr	Géotechnique Hydrogéologie Géologie du Génie civil côtier Sédimentologie Gestion et protection de l'environnement
Falaeo	Eddy	PRAG	Mathématiques appliquées
Buffet	Matthieu	PRAG	Outils informatiques 1 et 2 Géologie générale 1 et 2
Cluzel	Dominique	Pr	Géologie générale Géologie des ressources minérales Géologie de la Nouvelle-Calédonie Cartographie géologique
Hnawia	Edouard	MdC	Chimie
Laporte-Magoni	Christine	MdC	Minéralogie appliquée Géologie des ressources minérales Chimie analytique (TP)
Clerc	Camille	MdC	Géologie générale Cartographie géologique Géologie structurale Photo-interprétation
Boyer	Jean-Marc	Pr	Physique appliquée
Simpelaere	Dominique	Pr	Probabilités Statistiques

Principaux intervenants professionnels

Nom	Prénom	Entreprise	Enseignement
Adrian	Jeanne	Vale NC	Droit et législation du travail
Bierley	Frank	SMSP	Progiciels miniers
Charlier	Laure	Pat.	Droit et législation du travail
Vaudelet	Pierre	Consultant	Géophysique appliquée
Crutchet	Bernard	Geom. Exp.	Topographie
Datim	Laurent	Enercal	CAO-DAO
Nevot	Claire	Pat.	Anglais
Lafargue	Francis	SLN	Méthodes et matériels d'exploitation
Michel-Villaz	Didier	DITTT	Initiation au GPS
Antoine	Charotte	Consultant	Expression écrite et orale
Sevin	Brice	SGNC	Géomorphologie appliquée
Trotet	Fabien	SLN	Prospection minière
Levy	Ludovic	SMSP	Méthodes et matériels d'exploitation, Valorisation des

GUIDE DES ÉTUDES

9 - Équipe administrative et technique

La direction des études et de la vie étudiante

Cette direction regroupe l'ensemble des services dédiés aux étudiants, aux stagiaires et participe à la mise en œuvre et le suivi de la politique conduite par le conseil d'administration de l'UNC.

Elle apporte son soutien à la politique de l'université en faveur de l'étudiant, son appui administratif et technique au pilotage et à la mise en œuvre des missions de formation, d'orientation et d'insertion professionnelle. La DEVE est composée de 4 Bureaux et d'un espace Uni-Handicap.

Bureau de la scolarité

deve_scolarite@univ-nc.nc

Pour le département LLSH : sp-lsh@univ-nc.nc

Pour le département ST : sp-st@univ-nc.nc

Pour le département DEG: sp-deg@univ-nc.nc

- Bureau de la scolarité : des gestionnaires installés au plus près des départements assurent principalement les missions suivantes :
 - Accueil - information aux usagers
 - Suivi des inscriptions pédagogiques
 - Gestion des emplois du temps
 - Organisation des épreuves
 - Organisation des délibérations de jurys
 - Diffusion des résultats
 - Gestion et suivi des services des personnels titulaires et vacataires
 - Accompagnement à la direction des départements pour les tâches ne relevant que du département (élections, conseils, etc)

Bureau de la vie étudiante, des inscriptions et des diplômes

deve_bve@univ-nc.nc

Bureau de la vie étudiante, des inscriptions et des diplômes : positionné en accueil central du campus, les gestionnaires assurent principalement les missions suivantes :

- Accueil – information aux usagers
- Facilitateur des démarches des étudiants (bourses, projets associatifs, etc.)
- Organisateur des relations Lycées-UNC (journées d'accueil, salons, etc.)
- Interface avec les partenaires institutionnels (Gouvernement, Provinces, VR) et techniques (MDE, CAFAT, MDF) / Organisateur de la campagne d'inscriptions et du processus d'édition des diplômes / Support administratif et technique de la commission vie étudiante.

Observatoire de la vie étudiante

deve_observatoire@univ-nc.nc

- Accompagnement des étudiants dans l'élaboration de leur projet personnel et professionnel
- Suivi des réussites, des diplômés et de leur insertion professionnelle
- Enquêtes « vie étudiante »

Toutes les données récoltées restent confidentielles et les résultats communiqués sont une synthèse globale (aucune donnée nominative n'est communiquée).

Conformément à la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Pour vos différentes démarches (recherche d'emploi, poursuites d'études, demandes de bourse...) il est recommandé d'avoir une adresse électronique actualisée et conforme : prenom.nom@serveur.

Pour vous suivre et vous contacter, nous avons besoin de votre adresse électronique !

Par conséquent, durant l'année universitaire ou lorsque vous quittez l'Université de la Nouvelle-Calédonie, pensez à nous communiquer votre nouvelle adresse électronique et éventuellement votre nouveau numéro de téléphone.

Pour mettre à jour vos contacts ou pour toutes informations : deve_bve@univ-nc.nc ou deve_observatoire@univ-nc.nc

- Bureau d'appui de l'administration des enseignements

deve_enseignements@univ-nc.nc

➤ Bureau d'appui de l'administration des enseignements : installé avec les services centraux de l'établissement, les gestionnaires assurent principalement les missions suivantes :

- Elaboration du référentiel des études et de la vie étudiante (règlement ; stages ; etc)
- Amélioration des outils, procédures et méthodes de gestion
- Accompagnement des services et des personnels dans la mise en œuvre des plans d'actions des formations et des outils de gestion
- Pilotage des actions de dématérialisation liées aux projets pédagogiques
- Mise en application des décisions prises en Conseil d'Administration
- Fiabilisation et sécurisation des procédures de gestion liées aux charges d'enseignement et heures complémentaires, en appui à la DRH et au contrôle de gestion.

- Espace Uni-Handicap

deve_handicap@univ-nc.nc

➤ Espace Uni-Handicap : positionné en accueil central du campus, les gestionnaires assurent principalement les missions suivantes :

- Accompagnement des étudiants en situation de handicap, qu'il soit temporaire ou permanent
- Administration des équipes plurielles (personnels de santé, d'enseignement, d'administration et technique) chargées d'évaluer les besoins de chaque étudiant et d'apporter une définition concertée des aménagements à mettre en œuvre
- Interface avec toutes les composantes de l'UNC et l'extérieur (MDE, SIC, Provinces, VR, etc.)
- Soutien logistique et mise en œuvre des dispositifs spécifiques liés à chaque situation (recrutement pour prise de notes, acquisition de matériel)

GUIDE DES ÉTUDES

10 - La Bibliothèque : L'autre lieu pour réussir ses études.

La Bibliothèque de l'Université de la Nouvelle-Calédonie (BUNC) met à la disposition de ses usagers une large offre documentaire. Deux bibliothèques déclinent cette offre :

- La bibliothèque universitaire de Nouville pour le droit, l'économie et la gestion, les sciences et techniques, les lettres, langues et sciences humaines.
- La bibliothèque universitaire de l'Espe pour la formation des enseignants du 1^{er} et 2nd degré.

La BUNC c'est également une bibliothèque numérique disponible via le portail documentaire : <http://portail-documentaire.univ-nc.nc> qui offre des milliers de livres et de revues électroniques, des bases de données, des dictionnaires et encyclopédies électroniques. Les collections numériques sont accessibles depuis l'UNC mais aussi depuis l'extérieur avec les identifiants fournis par l'établissement.

Collections

C'est à la bibliothèque universitaire que vous rencontrerez toutes les ressources documentaires indispensables à vos études :

- les manuels et autres ouvrages recommandés par vos enseignants (la plupart du temps en plusieurs exemplaires, dont un exclu du prêt) ;
- les revues scientifiques, professionnelles ou grand public, ainsi que les quotidiens et magazines ;
- les dictionnaires et encyclopédies, spécialisés ou généralistes ;
- les auteurs essentiels dans les disciplines enseignées ;

La bibliothèque universitaire met également à votre disposition un fonds « Détente et découverte » pour lire et emprunter des romans contemporains, des bandes dessinées, des documentaires ; ainsi que des DVD.

Services

Outre la consultation et le prêt de documents, la bibliothèque universitaire propose différents services :

- plus de 500 places de travail ;
- une salle informatique et un espace de photocopies & impressions ;
- des salles de travail en groupe accessibles sur réservation ;
- une salle audiovisuel pour visionner les films présents dans nos collections et/ou documentaires de la TNT ;
- la réservation, la prolongation mais aussi la suggestion d'acquisition de documents
- le prêt d'ordinateurs portables

Toutes les informations utiles (horaires, conditions de prêt, contacts, téléphones, e-mail, etc.) sont accessibles sur le site de la BUNC : <http://portail-documentaire.univ-nc.nc>

Tutorat documentaire et informatique

Saisissez l'opportunité et faites appel au tutorat documentaire et informatique que la BUNC vous propose. **Les tuteurs sont des étudiants de L3 ou plus** issus des trois départements de l'Université et qui ont pour missions de vous accompagner dans vos recherches documentaires, ou dans l'appropriation des outils numériques de l'établissement. Ils vous proposent une aide documentaire ou un soutien méthodologique pour :

- vous organiser dans votre travail universitaire
- prendre des notes
- comprendre un TD
- préparer un exposé en vous guidant dans votre démarche documentaire
- lire un code civil ou écrire un commentaire d'arrêt

Ce dispositif permet, dès votre entrée à l'UNC, de vous donner les bonnes pratiques d'utilisation des ressources documentaires et numériques mises à disposition de la communauté.

GUIDE DES ÉTUDES

11 - Le Centre de Ressources en Langues (CRL)

Le Centre de Ressources en Langues (CRL)

Le Centre de Ressources en Langues est un nouvel espace multimédia dédié à l'apprentissage, au perfectionnement et à la pratique des langues, essentiellement anglais pour les étudiants UNC, Français Langue Etrangère (FLE) pour les étudiants anglophones accueillis à l'Université.

Centre agréé pour les certifications et examens de langues

Anglais

Le Centre de ressources en langues vient en appui aux programmes de Mobilité Internationale. Pour bénéficier d'un semestre d'études ou poursuivre des études en Australie ou Nouvelle- Zélande, l'obtention du **IELTS** - International English Language Testing System - est obligatoire. En partenariat avec ELA (English Language Academy) – University of Auckland, le CRL prépare et organise 4 sessions/an.

Le **CLES** (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) s'adresse à tous les étudiants inscrits en formation initiale mais en particulier aux étudiants inscrits en Master Enseignement.

Français Langue Etrangère

Le Centre de Ressources en langues est agréé pour organiser des sessions d'examens en vue de l'obtention du **TCF**, Test de Connaissance de Français, qui s'adresse aux étudiants non francophones inscrits à l'UNC qui souhaitent connaître leur niveau de français ou qui souhaitent s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur ou Grande école.

Les étudiants non francophones peuvent également passer le **DELF**-Diplôme d'Etudes en Langue Française – **DALF** – Diplôme Approfondi de Langue Française-

Auto-formation accompagnée

- En plus des cours de langues qui font partie intégrante du parcours LMD, le Centre de ressources en langues propose un accès en **auto-formation accompagnée** pour les étudiants qui souhaitent améliorer leur niveau. Le dispositif permet d'acquérir plus d'autonomie dans l'apprentissage et travailler à son rythme avec l'appui d'un tuteur.

Heures de tutorat proposées en anglais, en FLE, à partir de ressources diversifiées : exercices en ligne, clip, émissions radio, TV, journaux, films, etc.

Ateliers spécifiques

- Préparations aux certifications en anglais : IELTS, CLES ; en français : TCF, DELF/DALF, certification Voltaire.
- Ateliers de conversation en anglais, en FLE
- stages intensifs ou formations spécifiques organisées à la demande des responsables de département.

Pour toute information

Centre de ressources en langues : Bat LLSH, 1^{er} étage, L13- L14.

Contact : crl@univ-nc.nc

Tel : (+ 687) 29 04 50

GUIDE DES ÉTUDES

12 - Environnement Numérique de Travail (ENT)

L'Université de la Nouvelle Calédonie met à la disposition de ses étudiants et personnels des moyens informatiques, dont un Environnement Numérique de Travail, ou « ENT ». Cette plateforme permet d'avoir accès en ligne, via un point d'entrée unique et sécurisé, à un bouquet de services numériques personnalisés.

L'ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL : <https://ent-univ-nc.nc>

Connectez-vous en utilisant l'identifiant et le mot de passe de votre compte, reçus au moment de votre inscription.

Vous pouvez vous connecter via tout dispositif (ordinateur, tablette, smartphone) et depuis tout point d'accès à Internet.

L'ENT est votre point d'entrée de vos services numériques, pour travailler, collaborer et communiquer. Vous y trouverez notamment:

Vos cours en ligne via l'outil MOODLE, les podcasts des conférences sur la WEBTV, les portails documentaire et scientifique;

La possibilité de créer votre portfolio électronique avec l'outil MAHARA, pour valoriser vos connaissances, compétences, expériences, ...

Votre espace de stockage Cloud pour le travail collaboratif, qui vous permet de stocker jusqu'à 5Go de données par utilisateur, et de partager vos documents avec des personnes internes ou externes;

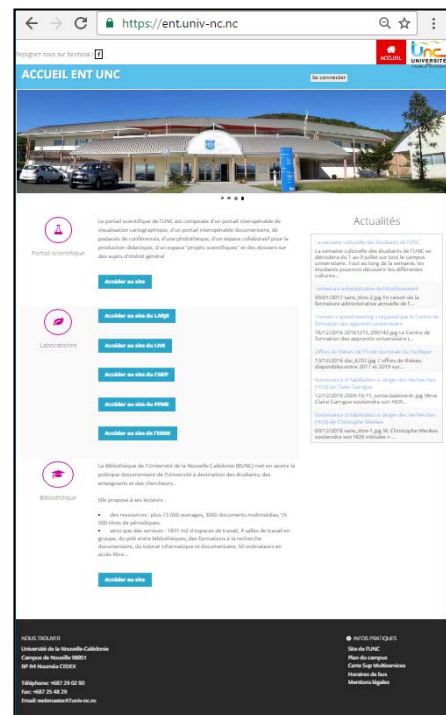
Votre emploi du temps ou votre dossier scolarité: informations administratives, gestion des absences, gestion des notes... ;

L'accès à votre messagerie électronique et votre agenda, la possibilité de demander de document liés à votre scolarité, ...

Les actualités de la vie universitaire et toute information qui vous intéresse : sur les activités culturelles et sportives, les associations étudiantes, sur l'international, la santé, les restaurants, les bourses, les relations avec les anciens étudiants...

La possibilité déposer votre CV et de consulter des offres de stages ;

Et encore bien d'autres services ! Petites annonces, tutoriaux techniques, veille numérique... L'ENT est régulièrement enrichi de nouveaux contenus et fonctionnalités.





LE DISPOSITIF D'ASSISTANCE INFORMATIQUE

En cas de difficulté technique (perte de mot de passe, panne d'un dispositif ou d'une fonctionnalité, ...), vous pouvez contacter la hotline de la direction du Système d'Information au **290.911** ou à l'adresse 911@unc.nc , en décrivant précisément votre problème.

Un ticket d'assistance sera alors créé à votre nom, qui permettra de suivre la résolution de votre problème. Des notification d'avancement de votre demande vous seront diffusées par email au fur et à mesure de son traitement.

Dans le cas d'un besoin d'assistance à l'utilisation des outils mis à votre disposition, vous pouvez contacter directement l'assistance fonctionnelle TICE : assistance-tice@univ-nc.nc .



Compétences numériques

A noter qu'il est possible à tout étudiant, dans ses choix pédagogiques, de suivre un enseignement facultatif (donnant lieu à des points de bonification au semestre), le certificat informatique et Internet niveau 1 - **C2 i** - permet d'améliorer ses compétences dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Pour des informations complémentaires sur le C2 i : <https://c2i.enseignementsup-recherche.gouv.fr/etudiants/c2i-niveau-1>